



SAMES

Bulletin municipal

Septembre 2017



Le conseil Municipal a la profonde tristesse de vous informer du décès de Monsieur Morad SAIBI, adjoint au maire depuis mars 2014, survenu le 13 Août 2017.

Nous garderons le souvenir d'un élu investi pour sa commune et nous perdons aujourd'hui un véritable ami.

Inauguration de la nouvelle place



L'inauguration de la nouvelle place du village a eu lieu le samedi 24 juin 2017 en présence de nombreuses autorités locales.

Mr Jean-Jacques LASSERRE, sénateur et président du conseil départemental

Mme Florence LASSERRE-DAVID, notre députée

Mr Jean-Paul DIRIBARNE et Mme Fabienne AYENSA nos conseillers départementaux

Mme Denise SAINT-PE, présidente du syndicat des énergies des Pyrénées Atlantiques.

Mme Colette CAPDEVIELLE notre ex députée

Mr Alain IRIART, notre ex conseiller départemental

Mr Roland DUFOURG de la fédération française de pelote basque.

Tous les représentants des entreprises qui ont réalisé les travaux.

Les techniciens de la maison des communes qui ont assuré la maîtrise d'œuvre de ce projet.

Les travaux se sont étalés sur une période de six mois. Les délais ont été respectés ainsi que le financement prévisionnel. Le coût final étant le suivant :

Coût des travaux hors taxes : 351 264,99 €

Subventions accordées : 198 208 €

- Etat : 67 074 €

- Département : 85 766 €

- Amendes de police : 23 568 €

- Réserve parlementaire : 6 300 €

- Syndicat électrification : 15 500 €



Emprunt bancaire: 200 000 € à 1.02% sur 15 ans.

Aujourd'hui, nous pouvons constater avec satisfaction que les Samots se sont approprié les lieux et que les aires de jeux sont régulièrement utilisées.

Actuellement, les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphone en direction du quartier Vic naou sont en cours. De même le changement des luminaires jusqu'à la ferme Etchelecu.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS BASQUE



Ce début d'année a été marqué par la disparition de la communauté de communes du pays de Bidache à compter du 1er janvier 2017, au profit de la communauté d'agglomération Pays Basque qui regroupe 158 communes. Le travail à réaliser est énorme, les élus et les techniciens s'attèlent à cette tâche qui sera longue et complexe. Cependant, les perspectives sont encourageantes et les petites communes peuvent espérer un soutien accru dans tous les domaines.

Aujourd'hui, les 158 communes sont représentées au conseil territorial par au moins un élu.

Les compétences sont en cours de transfert et notre ex communauté est devenue le pôle territorial de Bidache qui sera le service de proximité pour ses habitants.

2014-2017 BILAN DE MI-MANDAT

3 ans de réalisations au service de notre village

Yves PONS
Maire de Sames.



Chers amis,

L'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire a été élue en mars 2014. Depuis, nous travaillons en étroite collaboration avec les agents municipaux pour réaliser les promesses faites, avec la volonté de répondre à vos attentes dans le respect de la parole donnée.

Trois années de gestion locale, c'est un laps de temps suffisamment long pour prendre des initiatives, élaborer des actions, entreprendre des réalisations, mais aussi un temps trop court car bien des décisions se construisent dans la durée, en fonction des contraintes administratives et juridiques.

Notre ambition est simple, faire en sorte que chaque habitant de notre commune soit fier et heureux d'être à Sames, un village où il fait bon vivre ensemble, toutes générations confondues.

Pour mener à bien cette ambition, nous nous imposons au quotidien, pour toutes nos missions, une exigence de qualité ainsi que le souci du travail bien fait.

Nous sommes à mi-mandat. L'objet de ce qui suit est de lister l'ensemble des actions et réalisations qui contribuent pour l'essentiel à l'amélioration de votre quotidien.

PROMESSES FAITES, PROMESSES TENUES.

Réaménagement de la place du village. L'objectif étant d'améliorer la sécurité autour de notre école et de mener une opération d'embellissement de l'espace public en créant des espaces de rencontre et de convivialité :

Fronton - aire de jeux pour les petits - mise en accessibilité de tous les espaces dont les toilettes et abribus - réfection de la voirie, des trottoirs et parkings - réalisation des passages et cheminements piétons - remplacement des anciens luminaires par des systèmes à LED beaucoup plus économes - réfection et mise en accessibilité de la cour de l'école et pose d'une nouvelle clôture plus sûre - aménagement des espaces verts - réalisation des carrés de potager éducatif pour les enfants - rénovation du terrain de boules du quartier Saint-Jean.

Remise en marche du centre de valorisation du cheval au quartier des îles, après de multiples péripéties et grâce à l'implication d'une commission municipale.

Création d'une bibliothèque au-dessus de la mairie dont l'ouverture sera effective prochainement.

Dénomination des routes, chemins et attribution d'un numéro pour chaque maison.

Approbation du plan local d'urbanisme (PLU) qui devient notre nouveau document d'urbanisme depuis le début de l'année. Il restreint nettement les secteurs constructibles aux zones assainies en collectif conformément à la nouvelle réglementation.

Les sentiers de randonnée communaux ont été nettoyés, ouverts et balisés grâce à des volontaires que je remercie au passage.

Les réseaux électriques du quartier des îles et du bourg ont été enterrés, ainsi que la mise en fil torsadé des dernières lignes quatre fils nus, grâce au soutien du syndicat des énergies des Pyrénées atlantiques.

Entretien des routes communales : fauchage, curage, réfection et pose d'enrochements à divers endroits suite aux dégâts causés par les deux tempêtes de 2013.

Achat d'un tracteur neuf avec broyeur d'accotements et revente des deux vieux tracteurs ainsi que de l'épaveuse. Achat d'un véhicule utilitaire électrique et revente du vieil express. Ces deux opérations ont permis d'économiser en moyenne 10000 € par an en frais de fonctionnement sans aucune panne à déplorer.

Le soutien aux associations a été confirmé grâce au maintien global de l'enveloppe subventions qui leur est allouée.

L'engagement obligatoire dans la réforme des rythmes scolaires et l'organisation des temps d'activités périscolaires (TAP), le coût étant supporté par le SIVU Sames/Hastingues.

Au chapitre financier, nous pouvons noter une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement. Les recettes quant à elles ont été nettement amputées avec la baisse significative des dotations de l'état : 82000 € en 2015 - 62000 € en 2016 - 37000€ en 2017. La dette communale est en constante diminution grâce à l'extinction de prêts à taux élevés et l'obtention de nouveaux, beaucoup plus intéressants, 49000 € à 0% sur trois ans pour le tracteur et 200000€ à 1,02% sur quinze ans pour la place du village.

Et après quelles sont les perspectives pour Sames?

Nous avons déjà programmé divers travaux et réalisations :

Ravalement des façades de la mairie/école cet été.

Réalisation au bout du quartier Saint-jean d'un jardin des barthes dans le cadre des jardins à thème des communes du pays de Bidache.

Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments publics comme prévu dans un agenda mis en place en 2016.

Réalisation d'une voie douce depuis le quartier Bareyre vers le Bourg, des acquisitions de foncier étant nécessaires.

Enfouissement des réseaux électriques et télécom depuis le bourg en direction de la route de Vic Naou ainsi qu'au niveau du Pôle équestre.

En résumé, nous voulons une politique volontaire, tournée vers l'avenir et la modernité, s'appuyant sur des choix réfléchis, avec la volonté de progresser.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Le vendredi 31 mars 2017, le Conseil municipal a reçu les nouveaux(elles) Samots(tes) afin de leur souhaiter la bienvenue et de remettre le livret d'accueil à ceux qui ne l'ont pas encore.

CEREMONIE DU 08 MAI

Sous le soleil, le son de la trompette jouant la Marseillaise, magnifiquement interprété par Olivia Ichas. Cette année, notre porte drapeau, M. Jacky Coquerel a cédé la place pour des raisons de santé à M. Sylvain Herbille. Merci à tous les deux pour votre dévouement et votre participation à cet événement.

GOUTER DES AINES

Comme chaque année, le Conseil municipal a organisé un goûter offert à nos aînés le samedi 11 février 2017. Cette rencontre permet à tous de partager un moment d'échange simple et convivial tout en se régaland les papilles!

FETES DE SAMES

Cette année encore le comité des fêtes nous a comblé par ses animations.

Remercions l'investissement de toute cette équipe, qui a été renforcée cette saison par un jeune arrivage prometteur.

Emploi d'un second Cantonnier

Du 06 au 24 février 2017, M. Jimmy ROYER a suivi une formation pour passer son permis poids lourd, nécessaire dans le cadre de son activité, à la conduite d'un tracteur avec une remorque. De ce fait, le conseil municipal a décidé, par délibération, de procéder au remplacement de M. ROYER.

Ainsi, M. Laurent ETCHEMENDY a été recruté en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi, à compter du 1er février 2017, pour une période de six mois et pour un temps de travail fixé à 20 heures par semaine.

Ses tâches sont les suivantes :

- Entretien des espaces verts : tonte, taille, fauchage,...
- Effectuer des travaux de petite manutention sur la voirie.
- Maintenir en état de propreté et entretenir les bâtiments communaux et les espaces publics.
- Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisé.

A noter qu'à l'issue de sa formation, M. Jimmy ROYER a obtenu son permis poids lourd

LE JARDIN DES BARTHES

Le pôle territorial de Bidache a mené un projet de jardins à thèmes sur l'ensemble des communes du pays de Bidache.

A Sames ce sera le jardin des Barthes, il sera installé sur un terrain communal situé en sortie du quartier Saint-Jean, près des tables de pique-nique.

Il se compose de la manière suivante :

- Des places de stationnement
- Des panneaux signalant le jardin et l'itinéraire de randonnée.
- Le petit pont en pierre sera intégré de façon à offrir une vue panoramique sur les Barthes et la station de pompage.
- Plantation de ripisylve
- Les trois tables de pique-nique seront remplacées.
- Le premier chêne sera abattu et la ripisylve du canal élaguée.

Les travaux commenceront à l'automne, période favorable aux plantations et seront financés à 80 % par la Région dans le cadre d'un appel à projets.

Voirie municipale

Pour compléter l'embellissement de la place, le Conseil Municipal a décidé de modifier l'intersection en direction de la route de Bidache pour assurer la sécurité et de refaire le départ de la route en direction de l'église pour supprimer un problème d'évacuation d'eau de pluie.

Nous avons refait le revêtement en enrobé de la route dite de Lagouarde qui été très endommagée. L'élargissement du chemin de Petiton a été prolongé ainsi que la remise en état des chemins de la Barthe au quartier des Iles.

Comme chaque année, les Conseillers Municipaux ont donné de leurs temps pour reboucher les trous sur les chemins de la Barthe d'Etchouette.

Concours des maisons fleuries

La remise des prix du concours des maisons fleuries Edition 2017 s'est déroulée le dimanche des fêtes de Sames. Cette année 5 maisons se sont inscrites. Le jury a pris plaisir à les visiter et à échanger avec les jardiniers. Pour perdurer, le concours doit comprendre au moins 10 maisons pour que la démarche ait du sens. Amis jardiniers, manifestez-vous auprès de vos élus de quartier pour faire connaître votre intérêt pour ce concours. L'avenir du concours est entre vos mains !

Modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI)

Depuis le 15 mars 2017 dans le département des Pyrénées-Atlantiques, les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont déposées par les particuliers, uniquement auprès des mairies des communes équipées d'un dispositif de recueil et ce quelle que soit la commune de résidence du demandeur. La remise de la carte nationale d'identité et du passeport s'effectue également auprès de la mairie de dépôt de la demande. (Arrêté préfectoral n°64-2017-02-21-017 du 21/02/17).

Ainsi, les demandes de carte nationale d'identité, comme les demandes de passeport, sont déposées dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil, énumérées ci-après :

*Accous, Anglet, Arudy, Bayonne, Biarritz, **Bidache**, Cambo-les-Bains, Hasparren, Hendaye, Gan, Laruns, Lembeye, Mauléon-Licharre, Monein, Morlaas, Mourenx, Navarrenx, Nay, Oloron-Sainte-Marie, Orthez, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Soumoulou, Tardets et Thèze.*



Foyer Rural des Jeunes de Sames

Le bilan de la saison sportive 2016 / 2017 est très satisfaisant.

Le nombre d'adhérents était en augmentation avec un total de 183 licenciés au sein de notre association.

Les effectifs sont répartis sur deux sections, avec 59 licenciées pour la section Gym et 124 licenciés pour la section basket, répartis en 9 équipes de jeunes, garçons et filles, et 1 équipe sénior garçon.

Pour la section Gym, les séances se déroulent deux fois par semaine au foyer, le lundi à 19h et le jeudi à 20h. Les effectifs sont en constante augmentation et la bonne ambiance est de mise.

Pour la section basket ball, les championnats se sont bien déroulés et 6 de nos 7 équipes de jeunes engagées en championnat, se sont qualifiées pour les quarts de finales, ce qui est prometteur pour l'avenir et prouve tout le travail fourni au sein de notre club.

Après une bonne première phase, qui lui a permis d'atteindre la phase d'accession à l'échelon supérieur, notre équipe sénior, malgré de belles prestations, ne s'est pas qualifiée pour la montée. Le groupe jeune, ayant montré une belle progression, nous pouvons envisager de belles choses pour cette nouvelle saison.

Ces bons résultats et la bonne santé de notre club existent grâce à l'investissement de tous nos bénévoles, un grand Merci à eux, sans qui notre club n'existerait pas.

Cette nouvelle saison 2017/2018 commence le week-end du 23 et 24 septembre et elle s'annonce prometteuse. En effet, nous devrions approcher les 150 licenciés au sein de la section basket cette année, et nous aurons 9 équipes de jeunes engagées en championnat départemental, et 1 équipe sénior, engagée en championnat honneur départemental, qui aura la montée à l'échelon supérieur comme objectif. Cette saison, le club présente également deux équipes de basket loisir, une féminine et une masculine.

Pour tous renseignements concernant le basket, vous pouvez venir nous rencontrer à la salle du lundi au vendredi de 17h à 20h ou nous contacter au [06.76.52.06.04](tel:0676520604).

Pour la gym, les cours sont maintenus aux mêmes horaires que l'année dernière.

Pour tous renseignements concernant la gym, vous pouvez venir nous rencontrer à la salle du foyer le lundi de 19h à 20h et le jeudi de 20h à 21h ou nous contacter au [06.84.31.55.79](tel:0684315579).



L'association Culturelle de Sames

L'Assemblée Générale du 16 juin dernier a conduit à un renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau de l'ACS :

Présidente : Blandine SAINT ARROMAN (Domaine du Lac, tél 06 18 98 49 99)

Vice-président : Denis DULOIS (tél : 06 48 30 94 50)

Trésorier : Dominic EARL (bourg, tél : 06 82 84 38 89),

Vice trésorière : Annick EUDELIN (Vic Neuf, tél : 06 88 76 47 31)

Secrétaire : Nicolas MORANCY (Vic Neuf, tél : 06 87 57 67 51)

Vice-secrétaire : Laura LADONNE (Vic Neuf, Tél : 06 32 71 75 70)

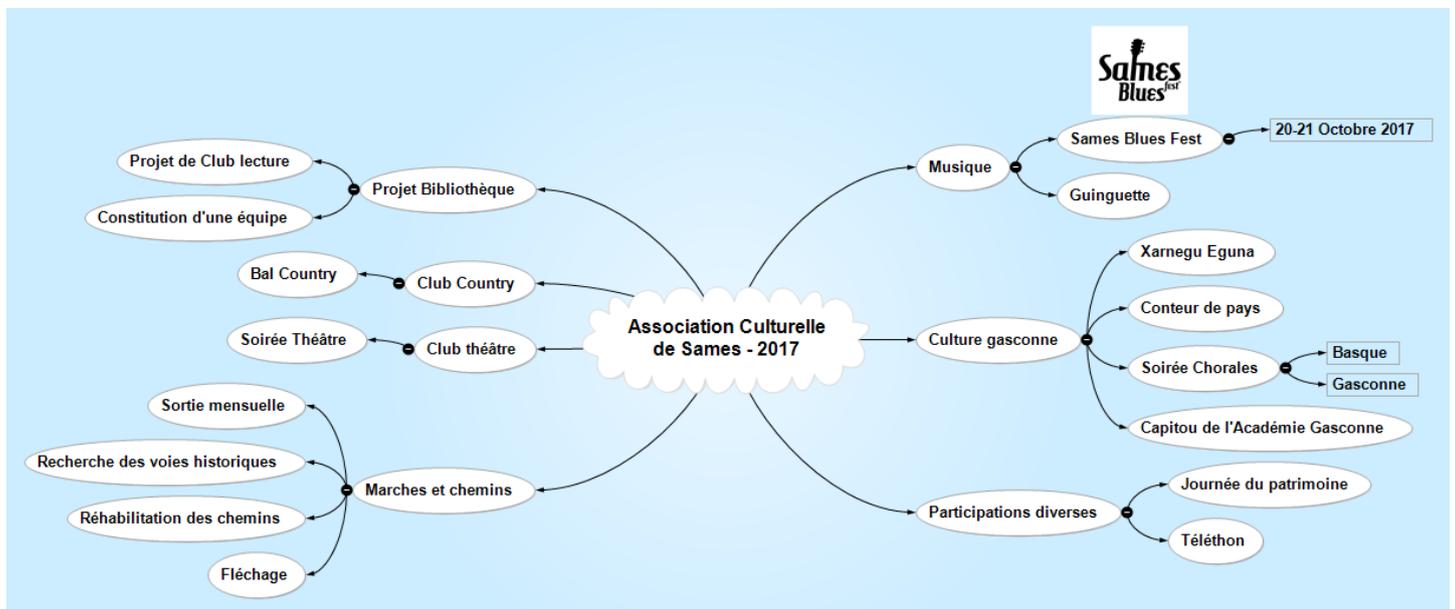
Membres du CA : Bernard BOUILLY (Bourg, tél : 06 62 67 30 91) ; Nicole DARREHORT (guiche proche St Jean, tél : 06 87 53 91 10), Didier LESPINE (St Jean, tél : 06 36 57 65 89)

Nous vous encourageons à soutenir l'Association Culturelle de Sames par votre adhésion qui vous donne droit à participer aux activités dont nous privilégions toujours la gratuité. Votre adhésion vous permet également de recevoir les comptes rendus des réunions du Conseil d'Administration. Pour ce faire, vous pouvez vous rapprocher de l'un des membres notés ci-dessus.

Tarif annuel adhésion ACS :

- 3 euros pour une personne seule
- 5 euros pour un couple avec enfants

Ci-dessous une présentation des différentes activités.



Bibliothèque : le projet est toujours d'actualité, des démarches administratives sont en cours.

Country : Reprise des cours de Country le vendredi 08 septembre 2017 (salle du foyer de Sames)

- 19h30-20h30 : débutants
- 20h30-21h30 : novices et intermédiaires

Renseignements et inscriptions auprès d'Annick Eudeline au 06.88.76.47.31

Prochaine représentation de Bal Country le vendredi soir 8 Décembre 2017 à la salle d'Hastingues.



Guinguette

A été organisée le dimanche 02 avril 2017 au Foyer de Sames dans une ambiance chaleureuse animée par l'Orchestre de Michèle Sangla. Merci aux eux pour leur bonne humeur communicative et leur talent pour nous faire valser! Pâtisseries et boissons diverses ont été soigneusement préparées pour reprendre des forces! Quelle belle idée, à poursuivre...

Marche mensuelle : vous propose tous les dimanches de fin de mois, une sortie différente ludique ou culturelle, dans les Pyrénées Atlantiques ou dans les Landes. Les marches sont accessibles à tous, vous êtes les bienvenus.

Contact, Bernard et Jacqueline Bouilly : 05 59 56 08 26 ou 06 62 67 30 91.

Marche des fêtes (Août 2017): évocation de Compostelle entre Sames et Hastingués. Dans le cadre des fêtes de Sames, l'ACS en association avec le comité des fêtes, vous a proposé une belle promenade associant histoire et randonnée. À cette occasion, vous avez officiellement inauguré des chemins paysans reliant nos communes de Sames et d'Hastingués. La balade traversa la commune de Sames, suivie d'une pause pique-nique en arrivant à la bastide d'Hastingués et se poursuivi l'après-midi vers l'abbaye d'Arthous. La promenade a été agrémentée de présentations historiques : St Jean, Hastingués et Arthous.

Sames Blues Fest : (20 et 21 octobre 2017) Toujours une entrée gratuite pour tous et une programmation ambitieuse. Soirée du vendredi 20 Octobre au restaurant du Domaine du Lac et journée du samedi 21 Octobre au bourg : expositions, démonstration d'instruments « cigares box », exposition d'artistes et master class Blues gratuite. Mini concerts des enfants l'après-midi. Concerts en soirée à la salle de sports, repas sur inscription.

Si vous souhaitez soutenir cette manifestation par du mécénat ou du sponsoring ou que vous connaissez des personnes intéressées pour le faire, merci de prendre contact avec nous !



« **Samoiseaux** » Il s'agit d'un projet d'enregistrements de chansons avec les « talents » de Sames, dans le but de faire un CD qui sera vendu au bénéfice du Téléthon au mois de décembre 2017. « Monsieur et Madame tout le monde » peuvent s'inscrire dans ce projet, pas besoin d'être chanteur lyrique, juste avoir envie de partager et de pousser un peu la chansonnette ! Plusieurs personnes, groupe, duo sont déjà inscrits dans ce projet, Dominique Earl (musicien professionnel) a commencé le travail d'enregistrement dans son studio Samot. Un grand merci à lui pour cette belle idée, le travail bénévole et la gratuité de la prestation.

Théâtre : Reprise des cours de théâtre à Sames le mardi 12 septembre 2017 (cours de 19h30 à 20h30 au Foyer de Sames). N'hésitez pas à vous rapprocher de Nicole Darrehort au 06.87.53.91.10 pour vous inscrire. Prochaine représentation de théâtre avec la troupe de Sames au foyer logement de Bidache, ouvert à tous, le Samedi 02 septembre 2017 à 15h.